



Johan Rochel

Bons baisers de Pékin : lettre ouverte aux Conseillers nationaux

Le 9 décembre prochain, vous débattrez de l'accord de libre-échange conclu entre la Suisse et la Chine en été 2013. Cet accord est crucial pour les questions de principes qu'il pose à la Suisse, ses parlementaires et ses citoyens. Pour preuve, gageons que la majorité d'entre vous n'accepteront ou ne refuseront pas l'accord le cœur – ou la conscience – léger. Cet accord de libre-échange nous offre une chance unique de débattre des limites et perspectives de notre politique économique extérieure. Le 9 décembre, vous avez l'opportunité de soumettre l'accord au **referendum facultatif**.

L'accord pose à la Suisse la question des **standards qu'elle souhaite faire valoir dans ses relations économiques extérieures**. Ce standard s'exprime le plus souvent en termes de droits de l'homme, faisant écho aux objectifs de politique étrangère (Art. 54 de la Constitution) et aux engagements suisses pris en la matière (notamment les deux pactes de l'ONU). Exprimée sous la forme de ce standard, la question à laquelle vous devez répondre est la suivante : l'accord obtenu par nos négociateurs avec la Chine est-il cohérent avec nos principes fondamentaux et nos engagements en matière de droits de l'homme?

Cette question possède deux dimensions particulièrement cruciales pour ce débat. La première dimension concerne une possible « ligne rouge » que la Suisse ne souhaiterait pas franchir. Imaginons que le parlement suisse doive décider de ratifier un accord de libre-échange avec la Corée du Nord. Je fais le pari que la majorité des citoyens reconnaîtraient qu'il existe une ligne rouge vis-à-vis du régime de Pyongyang. Cela ne signifie pas que les contacts diplomatiques ou autres doivent être stoppés ! Néanmoins, si l'Etat partenaire ne remplit pas un « service minimum », on renoncera – sur la base des valeurs et principes qui sont les nôtres – à un accord de libre-échange, synonyme de relations économiques, politiques et sociales poussées.

La deuxième dimension a trait à l'exigence de cohérence entre nos nombreux accords de libre-échange. Tous reflètent plus ou moins nos principes fondamentaux et les engagements qui font l'identité de la Suisse. Il est certainement légitime d'avoir des fluctuations dans nos standards si nous négocions avec la Chine, Hong-Kong, la Bosnie-Herzégovine ou l'Algérie. Mais pour de **nombreux commentateurs**, l'accord avec la Chine sort de la zone de fluctuations légitimes. Il marque en clair retour en arrière et un abaissement de nos standards. Pour nos futures négociations, c'est la crédibilité de la Suisse qui est en jeu. Sur des questions aussi fondamentales, pouvons-nous exiger de certains ce que nous sommes prêts à sacrifier pour d'autres ?

L'accord de libre-échange avec la Chine nous offre une occasion politique unique de discuter ces deux dimensions en profondeur. La question est indépendante des conséquences économiques d'un accord et on ne saurait lui opposer l'argument de « paternalisme euro-centré ». Il ne s'agit pas d'imposer à la Chine un standard suisse ou européen, mais de s'interroger sur les valeurs et principes que nous estimons fondamentaux. La question symbolique,

politique et identitaire que nous pose l'accord avec la Chine mérite un large débat populaire.

L'accord de libre-échange avec la Communauté européenne de 1972 avait été soumis au referendum obligatoire. L'Assemblée fédérale avait estimé qu'il avait une haute portée politique et que le débat public devait être le plus large possible. Certains accords de libre-échange ne sont pas "juste" un accord de plus. De par leur importance ou leur portée, ils mettent en jeu des questions de première importance. Le 9 décembre, vous avez la possibilité d'ouvrir un débat sur les conditions de l'intensification de nos relations économiques avec la Chine en soumettant l'accord au referendum facultatif. Si les citoyens s'intéressent à cette question, ils récolteront 50'000 signatures et nous voterons.

Les Parlementaires de droite peuvent soumettre l'accord au referendum sans mauvaise conscience. Les Suisses, pragmatiques dans la défense de leurs intérêts économiques, accepteront certainement l'accord. L'exercice le plus important se trouve certainement dans le dialogue démocratique autour du standard que nous souhaitons voir appliquer dans nos relations avec le monde. Ne manquons pas une chance historique : quelle Suisse voulons-nous dans la poursuite de nos intérêts économiques ? Quels valeurs et principes marquent le point de non-retour ?

"Il est parfois des moissons qui n'arrivent pas à fleurir ; il en est aussi qui, après avoir fleuri, n'ont pas de grain." Au sens des entretiens de Lao Tseu avec ses disciples, je vous souhaite une belle session.

Johan Rochel